

La critique génétique en quête des « mondes possibles »

LE MONDE | 18.09.1998 à 00h00 | Par

PATRICK KECHICHIAN

La critique génétique. L'austérité de l'appellation ne devrait plus faire illusion. Loin des utopies scientifiques et des durcissements théoriques qui ont fleuri au début des années 70 mais tout de même issue du bouillonnement structuraliste, cette méthode d'approche des textes a quelque chose de joyeux, d'ouvert, de mouvementé. A l'ère de toutes les virtualités, elle se propose de considérer la création littéraire d'abord, mais aussi artistique non plus comme une ligne droite menant des sources à l'estuaire, du projet à sa réalisation, du brouillon à l'oeuvre, mais comme un travail, une genèse, un devenir. A la clôture et à la religion de l'oeuvre finie, il s'agit de substituer la dynamique et aussi l'esthétique de son écriture. Dynamique dont témoignent les traces, brouillons, ratures... et qu'une décision, un « bon à tirer » interrompent à un moment donné de cette production. Esthétique de ces traces, dont, par exemple, Francis Ponge, metteur en scène de sa production, fit une part nullement marginale de son art poétique. Dans un ouvrage collectif qui vient de paraître, Daniel Ferrer explique : « Les différents états du texte n'ont rien de virtuels, ils existent, ils sont publiables mais ce que le généticien, par opposition au philologue, vise à travers eux ce sont précisément des mondes possibles, c'est-à-dire les oeuvres virtuelles qu'ils ``contiennent``. C'est aussi sur ce point qu'apparaît la différence entre le généticien et l'historien. » (1). Ce n'est plus l'auteur bardé d'intentions qui, au titre d'un psychologisme toujours contestable, est mis au centre, mais les processus d'écriture.

C'est en 1968 qu'une équipe du CNRS dirigée par Louis Hay se penche sur les manuscrits d'Heinrich Heine, déposés à la Bibliothèque nationale. Dans les années suivantes, des groupes de chercheurs travaillent sur Proust et Zola. En 1974 est créé le Centre d'analyse des manuscrits modernes (CAM). Deux ans plus tard, Aragon lègue ses manuscrits au CNRS. Cette initiative inaugure une forme possible de collaboration entre le créateur et son critique. Les brouillons et états, tout ce qui constitue ce qu'on appellera le « dossier génétique » d'une oeuvre, laissent entrevoir, à côté de celle-ci, les « mondes possibles » dont parle Daniel Ferrer. Flaubert, Valéry, Joyce, Sartre donnent à leur tour du bon grain à moudre aux généticiens. 1982 : l'Institut des textes et manuscrits modernes (ITEM) remplace, au sein du CNRS, le CAM, afin de mieux fédérer ces recherches.

En 1987, l'ITEM organisait, sous la direction de Louis Hay, un premier congrès international sur « La Naissance du texte » (José Corti, 1987). Les enjeux théoriques et les nouvelles méthodes d'analyse firent l'objet d'une réflexion d'ensemble. De nombreuses publications, notamment des éditions génétiques Flaubert, Perec, Sartre... virent le jour. Mais on était encore au seuil du développement des outils informatiques, de l'hypertexte et du multimédia. De ces nouvelles technologies, il était temps de mesurer les conséquences.

Le deuxième congrès organisé par l'ITEM, simplement intitulé « Genèses », qui s'est tenu du 9 au 12 septembre à l'Ecole normale de la rue d'Ulm et à la Bibliothèque nationale de France, a permis de dresser un bilan du travail accompli, en France mais aussi à l'étranger (Amérique latine en particulier) et surtout d'étendre le champ d'application de la critique génétique en direction des sciences, des arts plastiques et de la musique. La généralisation des dépôts ou legs d'écrivains à l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC) notamment, la possibilité, pour les ayants droit, d'accomplir des donations à la BN ou dans les bibliothèques municipales en paiement des droits de succession, la meilleure organisation des fonds d'archives, grâce à la numérisation des documents, constituent des conditions favorables au développement de la recherche génétique.

DE « L'AVANT-TEXTE »

Pierre-Marc de Biasi, qui coordonnait ce congrès, a tenté d'avancer une théorie générale de l'approche génétique, à partir des concepts utilisés, en particulier celui d'« avant-texte », qui renvoie à la temporalité de l'écriture. Dans certains cas, comme celui de Sartre projetant, en 1953, d'écrire une pièce de théâtre sur le maccarthysme (voir l'étude détaillée de Michel Contat dans Pourquoi la critique génétique ?), cette temporalité n'a pas son point d'aboutissement dans une oeuvre ; celle-ci se réduit donc aux virtualités contenues dans les traces conservées du projet lui-même : elle est un « monde possible », une intentionnalité, au sens phénoménologique du terme, à laquelle le généticien confronte sa propre subjectivité.

L'une des originalités de ces rencontres fut d'aborder des domaines esthétiques différents de la littérature et d'évaluer la pertinence des instruments génétiques appliqués à l'architecture (Alain Guicheux), à la peinture ou même à la musique. Sur ce dernier chapitre, Pierre Maréchaux interrogea les ratures et les repentirs de Liszt dans la partition de la Sonate en si mineur. De son côté, Brigitte Léal s'appliqua à établir une typologie des carnets de dessins de Picasso, démontrant que les esquisses ne sont pas seulement, comme le veut l'histoire de l'art, des stades préparatoires, des préliminaires, avant le saut dans l'acte créateur lui-même : toujours la religion de l'oeuvre, à laquelle il ne faudrait cependant pas substituer celle, indéfinissable, de l'inachevement.

Au chapitre « hypertexte et multimédia », Paolo d'Iorio, spécialiste de Nietzsche, présenta l'hypertexte dans les trois directions qui modifient en profondeur le travail des chercheurs : l'édition, permettant d'intégrer, mieux que sur le papier, la dimension critique et génétique ; la recherche, qui rend possible le caractère cumulatif des nouvelles données ; la communication de ces données, enfin, au sein de la communauté des chercheurs. Silvine Levi expliqua le passage au CD-Rom de l'édition-papier des ouvrages publiés par la collection Archivos, qui rassemblent les dossiers textuels et ceux de la réception des corpus contemporains. C'est plus l'idée d'une complémentarité entre les supports, classiques et électroniques, qui fut défendue.

QUESTIONS JURIDIQUES

Au cours des deux tables rondes de la dernière journée, consacrée au « patrimoine littéraire », on aborda les questions matérielles et juridiques liées à la conservation et à la consultation des fonds. Comme cela fut remarqué par Olivier Corpet, responsable de l'IMEC, l'arsenal législatif qui protège la propriété littéraire et le droit d'auteur est souvent ignoré des chercheurs. Manière de rappeler que la critique et la recherche, fussent-elles génétiques, n'ont pas tous les droits.

PATRICK KECHICHIAN

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1998/09/18/la-critique-genetique-en-quete-des-mondes-possibles_3669018_1819218.html#0IyOWpGySruyg3YK.99